

---

compte-rendu du groupe de travail du 16 juin 2009 « activités socio-économiques »

---

Jérémy Bourdoulous remercie la mairie de la Forest-Landerneau pour son invitation et les participants de s'être déplacés et explique que cette réunion fait suite à une précédente réunion du groupe de travail en mars 2009. A la suite de la réunion, une sortie est organisée pour présenter la station de Ciste hérissé et les hêtraies d'intérêt communautaire de la Forest-Landerneau.

Monsieur le Maire de la Forest-Landerneau présente sa commune ; celle-ci possède un important patrimoine de propriétés publiques et privées. Le Maire fait part des dommages occasionnés sur certains chemins par la pratique de certaines activités de pleine nature (cheval, VTT) et explique les moyens d'y remédier. Il met en avant les efforts entrepris par la commune pour le respect de l'environnement, notamment en protégeant les zones humides, les ruisseaux et les massifs forestiers. Il évoque également le Conseil Général du Finistère qui achète des terrains à des fins de reboisement.

Jérémy Bourdoulous rappelle aux participants la démarche de l'élaboration du document d'objectifs et le planning des réunions à venir et présente le diaporama qui a été remis à chaque participant du groupe de travail ; il demande si des personnes souhaitent intervenir sur ce document. Suite à cette réunion de travail, les remarques faites sur les propositions d'objectifs seront intégrées dans le DOCOB qui sera présenté au COPIL d'octobre prochain.

Jean-Yves Kermarrec fait part de ses observations, il évoque aussi l'[ONEMA](#) qui a pour mission le gardiennage et la lutte contre le braconnage. Il rappelle que si les piscicultures ne sont responsables que de dégradation de la qualité de l'eau à un point donné, elles sont parfois un frein non négligeable à la libre circulation des poissons. Il rappelle également que l'[AAPPMA](#) a acheté des terrains sur les bords d'Elorn en vue de prévenir une privatisation des berges.

Jérémy Bourdoulous entame une discussion autour de la proposition des objectifs.

Jean-Yves Kermarrec propose de rajouter au point 2 : « les zones aquatiques ». Il s'interroge sur le point 4 et se demande ce qu'il en est de l'état des berges. Il pense que ce point a été sous estimé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et s'inquiète de l'élargissement du lit mineur. Il cite le cas d'un élargissement de près de 5m en moins de 20 ans.

Jérôme Vassal souhaite apporter des précisions sur les crues centennales.

Il évoque la démarche entreprise avec les services de l'Etat : sur Daoulas, un projet est en cours. Il donne quelques éléments d'explication sur la pédologie.

Jean-Yves Kermarrec précise que les îlots boisés du Quinquis ont disparu. Il signale que la rive droite est généralement la plus atteinte. Il rappelle que la rivière a été déplacée pour l'implantation de la voie ferrée.

Jérôme Vassal rappelle qu'une étude de modélisation a préconisé la création de bassins tampons pour limiter l'impact des crues car la capacité d'infiltration des sols est inférieure au ruissellement. Il fait également remarquer que le cours principal de l'Elorn a emprunté une faille géologique naturelle. Les boisements, en ripisylve ou dans les zones inondables, permettent à la rivière de dissiper une partie de son énergie, la rivière déborde et tourne autour des troncs.

Benoit Huot fait remarquer que, si on remonte à 150 ans, les cultures s'épandissaient au bord des rivières et de ce fait, les limons enrichissaient les terres. Il cite les vallées de Queffleuth et de l'Elorn qui ne possédaient pas d'arbres en bordure de rivières. Aujourd'hui la digue du moulin de Brézal est affaiblie par la poussée des arbres. L'entretien des rivières revenait au meunier et depuis la fin de l'activité meunière, les arbres ont repoussé.

Jérôme Vassal précise que les branchages freinent la vitesse de l'eau. Avant le défrichement des moulins, il y avait des forêts qui limitaient l'impact des crues.

Benoit Huot évoque les « Ponts et Chaussées » dont la principale préoccupation est l'amélioration des routes ; modification des ponts. Après 1920, la pose de buses a été une erreur. Il cite le cas du Moulin du Lézuzan au niveau de la voie express et pour lequel rien n'est prévu pour la remontée du poisson.

Jérôme Vassal souligne la problématique générale des buses ; il explique que la buse Dalto est une buse rectangulaire ; il faut trouver un compromis notamment par l'utilisation d'une buse plus grosse et enterrée ; le lit naturel va se re-crée pendant l'étiage.

Jean-Yves Kermarrec évoque l'érosion des sols qui est, dans certains cas, très spectaculaire ; il cite le cas du bief de la Maison de la Rivière qui déborde de sédiments.

Jérôme Vassal ajoute que le piétinement des animaux sur les berges est problématique. D'autre part, il cite les Contrats de Restauration et d'Entretien au sein desquels un compromis a été proposé : 1 berge aménagée et l'autre berge laissée à l'état sauvage.

Jean-Yves Kermarrec pose la question de savoir s'il est utopique de suivre des points de repères physiques de l'élargissement du lit des rivières.

Jérémy Bourdoulous propose de suivre les projets routiers.

Jérôme Vassal rappelle la possibilité pour les agriculteurs de bénéficier de Mesures agro-environnementales de restauration et de gestion de prairies humides.

Benoit Huot s'interroge sur les conséquences du désenvasement des biefs : soit les déchets sont stockés en décharge verte, soit ils se retrouvent à la mer.

Jérôme Vassal précise que le curage du bief est à la charge du propriétaire.

Xavier Grenie évoque le dépérissement des boulaies tourbeuses qui évoluent vers d'autres forêts.

Xavier Grenie précise que, dans les années 60, la tendance était de s'acharner dans la gestion forestière. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui particulièrement dans le cas des boisements sur tourbe.

Thomas Bodennec évoque le sujet des menaces qui pèsent sur les vallées : canalisation, chemins d'accès.

Jérémy Bourdoulous propose de rajouter un objectif d'accompagnement des porteurs de projets.

Jérémy Bourdoulous revient sur l'habitat hêtraie-chênaie ; il met au débat le fait de créer une convention de gestion, un contrat, une charte.

Xavier Grenie évoque les problèmes économiques et rappelle que le Douglas est plus intéressant que les hêtres.

Jérémy Bourdoulous rappelle que les habitats sont souvent potentiels et qu'il faut trouver un consensus.

Xavier Grenie rappelle qu'il est important de maintenir les différentes essences et maintenir aussi un habitat forestier typique.

La notion de charte paraît plus adaptée que des contrats. Il cite le cas de la Forêt de Paimpont dont l'adhésion à la charte a été totale.

Il précise aussi qu'il faut définir un périmètre précis et cohérent

Pascal Tinard, responsable des carrières de Kerfaven s'interroge sur le périmètre Natura 2000 ?

Jérémy Bourdoulous propose de rédiger un projet de charte spécifique concernant les carrières.

Concernant les fonds de vallée, Jean-Yves Kermarrec suggère de :

1. faire un état des fonds de vallée.
2. faire des propositions notamment en ce qui concerne les clôtures, les terrains vagues en liaison avec les industriels (carrières, ...); actions et sites à renaturer, ponts, passerelles, parkings, différents types de végétation ; travailler à partir de cartes postales anciennes avec la population.

Jérôme Vassal précise que l'inventaire des propriétaires pourrait être réalisé par la DDEA, l'AAPPMA, l'association des Moulins du Finistère.

Xavier Grenie insiste sur le fait que les propriétaires doivent être concertés avant de valider la charte.

Le début d'après-midi a été consacré à la découverte de la station Ciste hérissé de la Forest-Landerneau.



Steven Kergoat a présenté les problématiques de la gestion des espèces menacées et les relations entre [l'association de Langazel](#), les riverains et le Conseil Général.

Jérôme Vassal lance le débat sur la possibilité de développer l'espèce sur d'autres sites favorables dans le bassin versant de l'Elorn.



Le groupe s'est ensuite rendu dans la propriété forestière du Conseil Général du Finistère.

Thomas Bodennec a présenté la politique des Espaces Naturels Sensibles et a détaillé les choix de gestion effectués sur ce site.

Jérémie Bourdoulous présente les caractéristiques stationnelles des habitats d'intérêt communautaire et des habitats potentiellement d'intérêt communautaire. Il précise que de nombreux habitats potentiels vont naturellement et/ou par la gestion devenir d'intérêt communautaire à long terme.

Xavier Grenie rappelle que pour cette même raison il vaut mieux proposer des chartes aux gestionnaires forestiers. Le [CRPF](#) fournira prochainement un modèle régional.

**Etaient présents :**

- M. Claude Bail, commune de la Forest-Landerneau ;
- M. Thomas Bodennec, Conseil Général 29 ;
- M. Benoit Huot, Association des Moulins du Finistère ;
- M. Jouaillec, Syndicat Forestier du Finistère ;
- M. Jean-Yves Kermarrec, AAPPMA Elorn ;
- Mme Dorothée Le Gal, Pays de Morlaix ;
- M. Pascal Tinard, Carrières Lagadec ;
- M. Jérôme Vassal, Syndicat de Bassin de l'Elorn ;
- M. Xavier Grenie, CRPF Bretagne ;
- M. Cyrille Cormier, CRFP Bretagne ;
- M. Thierry Abaléa, CPIE Vallée de l'Elorn ;
- M Jérémie Bourdoulous, animateur Natura 2000 Elorn.

**Etaient excusés :**

- M. François Collec, maire de Loperhet ;
- M. André Huet, association défense Loperhet ;
- M. Roger Kerambloch, commune de Locmélar ;
- Mme Guénaelle Le Bars, CCLPD.